



Commune de Bierville

Révision du POS en PLU Servitudes d'utilité publique

Projet arrêté - décembre 2016

pièce n°7

DES SERVITUDES À RESPECTER PAR LE PLU

Servitude A5 - servitude relative aux canalisations d'eau potable et d'assainissement.

Servitude I4 - servitude relative aux lignes électriques. Seules sont reportées au plan des servitudes les lignes de tension supérieure ou égale à 63 KV. Il n'y a pas de lignes supérieures ou égales à 63 KV sur la commune de Bierville.

Servitude PT 3 et PT 4 - servitude relative au réseau de télécommunication. seuls sont reportés au plan des servitudes les câbles nationaux et régionaux.